



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 1^{er} février 2016 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Darquise Bélanger directrice générale.

Absents	M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
	M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4

Présence de 2 citoyennes.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016
4. États financiers décembre 2015
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Demande de commandite, école de Roquemaure
 - 6.2 Permis de sollicitation du 3 au 30 avril fondation du rein
 - 6.3 Mutuelle des municipalités du Québec ristourne 2015 (1 424\$)
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Offre de service Plan aménagement forestier 1 252.80\$ publication 532.33\$
 - 8.2 Abroger la résolution #2015-01-005 prise le 11 janvier 2016
 - 8.3 CIB soutien technique et réseau annuel 3 667.70\$
 - 8.4 Réservoir diesel pour tracteur
 - 8.5 Facture notaire échange avec Mme Leblanc 388.56\$
 - 8.6 CJEAO contribution 2016 (86.00\$)
 - 8.7 Groupe T.A.P. Inc.
 - 8.8 Réunion au Club nautique
 - 8.9 Conseil de la culture A.T. adhésion 2016 (60.00\$)
 - 8.10 Subvention (MTQ) amélioration du réseau routier à compléter et signer (F.Gendron)
9. Chemins
 - 9.1 Avis de motion règlement pour la municipalisation des chemins
 - 9.2 Municipalisation du chemin Héron Bleu
10. Divers
 - 10.1 Politique familiale acceptation du plan d'action
11. Varia
12. Dates prochaines réunion

Séance du conseil 7 mars 2016 19h30.
13. Période de questions
14. Fermeture de l'assemblée

2016-02-021

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE le procès-verbal du 16 janvier 2016 soit acceptés tel que présenté au Conseil;

ADOPTÉ.

4. États financiers décembre 2015

Des revenus de 15 974.02\$ et des dépenses de 51 826.88\$ ont été enregistrés pour décembre 2015 pour un solde au livre au 31 décembre 2015 de 359 838.81\$.

5. Dépenses

2016-02-023

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2016, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	4 333.27\$
la rémunération des élus :	1 650.18\$
les dépenses faites par paiements préautorisés :	3 055.38\$
les dépenses de décembre à payer en janvier	32 627.77\$

le tout représentant un total de 50 705.43\$ la directrice générale /secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ.

6. Correspondances

6.1 Demande de commandite, école de Roquemaure

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de commandite du comité de la cour de l'école du Maillon de Roquemaure afin d'embellir leur cour d'école;

ATTENDU QUE les enfants de Rapide-Danseur fréquentent l'école de Duparquet;

EN CONSÉQUENCE,

2016-02-024

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous n'accordons pas de commandite puisque nos enfants vont à l'école de Duparquet;

ADOPTÉ.

6.2 Permis de sollicitation du 3 au 30 avril fondation du rein

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de permis de sollicitation afin d'amasser des fonds pour la fondation canadienne du rein;

EN CONSÉQUENCE,

2016-02-025

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les membres du conseil autorise Mme Jalbert à solliciter les résidents en faisant du porte-à-porte dans la municipalité entre le 3 et le 30 avril 2016 afin d'amasser des fonds pour la société canadienne du rein, section Abitibi-Témiscamingue;

ADOPTÉ.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

6.3 Mutuelle des municipalités du Québec ristourne 2015 (1 424\$)

L'information concernant notre part de la ristourne a été remise aux membres du conseil.

7. Période de questions

8. Comptabilité & employés

8.1 Offre de service Plan aménagement forestier 1252.80\$ publication 532.33\$

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service pour l'exécution d'un plan d'aménagement forestier intégré tactique PAFI-T ainsi qu'un plan d'aménagement forestier opérationnel PAFI-O par le Groupement forestier coopératif Abitibi;

ATTENDU QUE des frais de publications dans les journaux sont de 532.33\$ et chargés à part le montant de l'offre de service;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité accepte l'offre de service de Groupement forestier coopératif Abitibi pour la somme de 1 252.80\$ ainsi que les frais de publication dans les journaux de 532.33\$ afin d'élaborer un plan d'aménagement forestier PAFI-T et PAFI-O;

ADOPTÉ.

8.2 Abroger la résolution #2015-01-005 prise le 11 janvier 2016

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur n'était pas membre de la FCM par le passé;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur ne voit pas l'intérêt à devenir membre du FCM;

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le Conseil de la Municipalité de Rapide-Danseur abroge la résolution 2016-01-005 disant à la directrice générale de payer la cotisation annuelle de 144\$ à la FCM;

ADOPTÉ.

8.3 CIB soutien technique et réseau annuel 3 667.70\$

ATTENDU QUE le renouvellement du soutien technique annuel de notre système comptable fourni par la Corporation Informatique Bellechasse (CIB) pour l'année 2016 au montant de 2 245\$ est dû;

ATTENDU QUE le renouvellement pour le soutien technique réseau de CIB pour l'année 2016 au montant de 945\$ est dû;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice soit autorisée à faire le paiement pour le renouvellement de soutien technique annuel et soutien réseau pour 2016 à la Corporation Informatique Bellechasse soit 3 667.70\$;

ADOPTÉ.

2016-02-026

2016-02-027

2016-02-028



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

8.4 Réservoir diesel pour tracteur

ATTENDU QUE l'assureur MMQ de la municipalité nous demande de changer notre réservoir de diesel d'hiver puisqu'il ne respecte plus les normes;

ATTENDU QUE Énergie Sonic a des réservoirs 250 gallons à vendre au coût de 810.57\$ (taxes et transport inclus);

ATTENDU QUE Énergie Sonic offre la possibilité de financer sur 12 mois sans intérêts le réservoir;

2016-02-029

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à commander un réservoir pour le diesel d'hiver de 250 gallons à Énergie Sonic, mais de faire le paiement total de 810.57\$ pour l'acquisition du réservoir et de ne pas se prévaloir du financement;

ADOPTÉ.

8.5 Facture notaire échange avec Mme Leblanc 388.56\$

ATTENDU QUE nous avons reçu la facture de Me Roger Vachon concernant l'échange du chemin Héron Bleu avec Mme Germaine Leblanc au montant de 388.56\$;

2016-02-030

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à payer Me Roger Vachon au montant de 388.56\$ pour l'échange du chemin Héron Bleu avec Mme Germaine Leblanc;

ADOPTÉ.

8.6 CJEAO contribution 2016 (86.00\$)

ATTENDU QUE Carrefour Jeunesse emploi sollicite l'appui financier de la municipalité afin de favoriser la migration, l'établissement et le maintien en région des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans;

2016-02-031

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ, par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité contribue pour un montant équivalent à 0.25\$ par habitant soit 86\$ et de leur faire parvenir le paiement;

ADOPTÉ.

8.7 Groupe T.A.P. Inc.

ATTENDU QU' une éviction sur le territoire de la municipalité de Rapide-Danseur a eu lieu;

ATTENDU QUE la loi municipale nous oblige à conserver les biens 60 jours et d'assumer la location d'entrepôts advenant que le propriétaire ne viendrait récupérer ses biens en acquittant la facture;

ATTENDU QU' après ce délai de 60 jours, si le propriétaire des biens ne les a pas récupérés et acquitté la facture de location, la municipalité devra acquitter la facture et pourra se départir des biens comme elle le désire;



2016-02-032

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE si les biens n'ont pas été récupérés par le propriétaire, lorsque le délai sera terminé, la municipalité paiera les 60 jours de location au coût de 597.87\$ et se départira de tous les biens par l'entremise d'un tiers;

ADOPTÉ.

8.8 Réunion au Club nautique

ATTENDU QUE l'assemblée régulière du conseil d'administration du club Nautique du Lac Abitibi aura lieu à la Sarre le mercredi 10 février 2016;

ATTENDU QUE M. Cloutier est membre et désire y assister;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Lucie Bélanger, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE les frais de déplacement de M. Cloutier lui soient remboursés pour l'assemblée du 10 février 2016 qui se déroulera à La Sarre au Club Nautique Lac Abitibi;

ADOPTÉ.

8.9 Conseil de la culture A.T. adhésion 2016 (60.00\$)

ATTENDU QUE l'adhésion annuelle au Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue de 60\$ est dûe;

ATTENDU QU' une demande d'adhésion doit être signée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'adhésion et de payer le montant de 60\$ au Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'adhésion 2016;

ADOPTÉ.

8.10 Subvention (MTQ) amélioration du réseau routier à compléter et signer (F. Gendron)

ATTENDU QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 18 800\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

ATTENDU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

2016-02-033

2016-02-034

2016-02-035



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE la directrice générale Mme Darquise Bélanger soit autorisée à compléter et signer la demande de subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier au ministère des Transports;

ADOPTÉ.

9. Lots

9.1 Avis de motion règlement pour la municipalisation des chemins

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller M. Donald Dubé qu'un règlement pour la municipalisation des chemins privés soit créer .

9.2 Municipalisation du chemin Héron Bleu

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'acquisition du chemin Héron Bleu;

EN CONSÉQUENCE,

2016-02-036

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité fasse du chemin Héron Bleu un chemin municipal;

ADOPTÉ.

10. Divers

10.1 Politique familiale acceptation du plan d'action

ATTENDU QU' un plan d'action a été préparé afin de bien refléter les besoins et les attentes de la population de Rapide-Danseur dans une futur Politique familiale et ami des aînés;

2016-02-037

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le plan d'action pour la politique familiale soit accepté tel que présenté par la directrice générale;

ADOPTÉ.

11. Varia

Aucun sujet.

12. Dates prochaines réunion

↓ Séance de travail	8 février 2016 9 h
↓ Rencontre politique familiale	15 février 2016 13 h 30
↓ Rencontre règlement	22 février 2016 13 h 30
↓ Séance du conseil	7 mars 2016 19h30

13. Période de questions

Aucune question.


14. Fermeture de la séance

2016-02-038

Mme Louise Bégin propose la fermeture l'assemblée. Il est 20 h 33.

Accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon, maire


Darquise Bélanger directrice générale